

7<sup>ème</sup> réunion régionale de l'Assemblée  
parlementaire paritaire ACP-UE  
Lusaka – Zambia  
22–24 février 2012

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Ministre du Commerce et de  
l'Industrie,

Monsieur le coprésident de l'Assemblée  
parlementaire paritaire ACP-UE,

Messieurs les Co-Secrétaires généraux,

Chers collègues parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je ne pourrais pas commencer ce discours sans  
rappeler les grandes qualités de Monsieur  
Matongo, qui a occupé la charge de co-président  
de l'Assemblée durant les deux premières années  
de cette législature. Il a exercé ses fonctions avec  
compétence et intelligence. Nous le remercions.

J'adresse mes plus vives félicitations à la  
meilleure équipe de football d'Afrique, à son  
capitaine Christopher Katongo, et au Président de  
la fédération de football de Zambie, Bwalaya  
Kalusha, qui fut un formidable attaquant du

Cercle de Bruges, club de mon pays. Ils ont mis tout leur savoir faire et toutes leurs connaissances au service de leur pays pour la fierté du peuple zambien.

1. Le football est un vecteur d'unité entre les hommes, et met en valeur des qualités comme l'intelligence, l'effort, l'harmonie du corps et de l'esprit, la solidarité, l'esprit d'équipe et le respect des règles et de l'autre.

Le football c'est important mais je tiens aussi et avant tout à féliciter les autorités du pays et le peuple zambien pour avoir fait triompher le respect du droit, de la démocratie et pour avoir réussi l'alternance et la passation pacifique du pouvoir. Nous voulions exprimer à tous les acteurs de cet événement exemplaire notre estime et notre amitié.

2. Je remercie aussi tout particulièrement le Président de l'Assemblée nationale, Patrick Matibini et l'ensemble des autorités zambiennes qui ont facilité notre réunion ici à Lusaka.

Enfin, je salue, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Bob Sichinga, qui vient

de nous développer une stratégie volontariste de déploiement économique.

Mesdames, Messieurs, chers amis

### **I. Intégration régionale**

Les réunions régionales de l'APP s'inscrivent dans un processus de promotion et de soutien à l'intégration régionale des pays ACP.

L'intégration régionale est une impérieuse nécessité pour l'Afrique et plus encore dans le contexte actuel de la mondialisation. Quoiqu'en disent certains, je suis convaincu que la mondialisation doit servir de véritable accélérateur du développement et de lutte contre la pauvreté sur le continent africain.

A un moment difficile de l'économie mondiale, l'Afrique d'aujourd'hui s'est installée dans une dynamique positive. L'Afrique constitue désormais une zone de croissance : Six des dix plus fortes croissances au niveau mondial de ces dix dernières années sont africaines.

Selon le FMI, la croissance économique du continent devrait atteindre en 2012 comme en 2011 les 6%. En d'autres termes, elle serait équivalente à celle de l'Asie.

Mais comme l'a écrit mon ami Soumaila Cissé, « la croissance ne se mange pas. Trop rarement

les bons chiffres de la croissance économique se traduisent par une amélioration durable des conditions de vie de la population ».

Il y a plusieurs causes à ce phénomène : la forte croissance démographique – Il serait utile d’ouvrir un débat sur la démographie car le fait démographique fait partie de la lutte contre la pauvreté-, l’instabilité économique qui n’encourage pas les acteurs économiques à investir, les situations de fragilité de certains Etats, des Etats mal équipés pour redistribuer la richesse créée, une certaine faiblesse des institutions démocratiques - le Parlement a un rôle fondamental dans la redistribution de la richesse créée-, une société civile, trop peu soutenue, mal soutenue et parfois même contrecarrée. Mais au-delà, le manque d’intégration régionale est le frein le plus important.

**Le commerce et l’intégration régionale sont des vecteurs majeurs de prospérité, de stabilité et de solidarité.** Il ne peut y avoir de développement durable sans ces éléments.

Je sais combien **la Paix et la sécurité sont vitales pour votre région.** L’instabilité et les conflits, ruinent ou freinent les perspectives de

développement pour les pays comme pour les populations. Si la paix et la sécurité sont des pré-conditions du développement économique, ma conviction est que le développement économique dans une perspective d'intégration régionale peut contribuer fortement à la stabilité et à la paix.

L'intégration régionale est **un des moteurs principaux de croissance économique**. La constitution de marchés régionaux intégrés permet de créer des cercles vertueux, grâce à l'accroissement de la taille des marchés, les économies d'échelle engendrées, l'harmonisation des règles, l'inter-connectivité des infrastructures, et l'attrait exercés par conséquent sur les investissements étrangers. Tout ceci joue dans l'intérêt du consommateur africain qui peut avoir accès à plus de produits et à meilleur marché.

Je sais que l'intégration régionale est un processus complexe et politiquement délicat.

Dans votre région comme en Afrique de l'Est, le chevauchement des organisations régionales est évident et illustre la complexité du processus. Ainsi 8 pays de la SADC font également partie du COMESA.

Cette complexité institutionnelle ne peut pas ralentir l'achèvement des accords de partenariat économique.

Aujourd'hui nous pouvons considérer que nous avons dépassé les malentendus. Les peurs, les incertitudes, ont été rencontrées. Le Parlement ACP-UE a du reste joué un rôle majeur dans cette opération pour imposer une vision développementale aux APE.

Les APE prévoient une ouverture très asymétrique des marchés qui s'étale sur plusieurs années avec la mise en place de paquet régionaux d'appui, la possibilité de maintenir des exemptions importantes pour les secteurs que les pays partenaires veulent protéger.

Les accords définitifs ne sont pas signés. J'espère néanmoins qu'au bout des négociations tous les pays de la région vont rejoindre un APE. Un accord accompagné de l'aide adéquate dynamisera leurs échanges non seulement avec UE mais aussi avec leurs voisins.

Le Parlement européen effectue un suivi très attentif des négociations et est investi de pouvoirs étendus pour évaluer l'application de ces accords.

Il est fondamental que les parlements des pays ACP fassent de même. Je vous exhorte à demander à vos gouvernements d'être tenus informés de l'état d'avancement des négociations.

Nos échanges de vues au sein de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE nous permettront de remplir le rôle qui est le nôtre dans le contrôle politique de la négociation et dans l'application de ces accords.

## **II. Gouvernance démocratique et élections**

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs occasions dans les pays ACP comme en Europe, la bonne gouvernance est la condition nécessaire pour garantir le fonctionnement ainsi que le développement durable et équitable de toute société.

La bonne gouvernance est contenue dans l'idée de « juste Etat » - au sens métrique et moral du terme- et dans le rôle de l'Etat défini en tant qu'autorité impartiale.

L'Etat est "Juste " et impartial quand il concilie la nécessaire organisation sociale avec les libertés individuelles ;

C'est un Etat doté d'institutions capables de définir des règles égales pour tous, capable d'organiser une redistribution équitable et suffisante de la richesse créée, capable de garantir l'accès impartial des citoyens à tous les droits fondamentaux ;

C'est un Etat qui assure l'accès à l'éducation, à la santé, à la justice, à la culture, à une administration impartiale ainsi qu'à la satisfaction de besoins primaires vitaux ;

C'est un Etat qui peut créer les conditions nécessaires et suffisantes pour forger la cohésion sociale, éviter les risques de dualisation qui nourrissent un sentiment insupportable d'injustice.

Dans les pays en développement, il faut plus de liberté économique et d'espace pour donner aux individus les moyens de créer de la prospérité, individuellement et collectivement. Mais, en même temps, il faut plus d'Etat pour redistribuer, assurer les services aux citoyens, renforcer l'égalité des chances, en définitive, assurer une gouvernance vertueuse et impartiale.

La démocratie a fait des avancées significatives en Afrique ces dernières années, particulièrement en Zambie, mais aussi au Niger, au Togo, en Côte d'Ivoire, Libéria, Rwanda ...



La démocratie a des exigences complexes qui vont bien au-delà du droit de vote et du respect des élections.

La démocratie requiert la protection des droits et de la liberté, le respect de la légalité ainsi que la garantie de libre discussion et l'encouragement au débat. C'est avant tout la liberté d'opinion.

Il ne faut pas confondre légalité et légitimité. La légitimité d'un gouvernement ou d'une majorité parlementaire ne se gagne que lorsque les vainqueurs garantissent un espace à l'opposition, quand il garantit un espace et la liberté aux médias, quand il encourage l'émergence de la société civile, quand il préserve l'indépendance de la justice, de la police, quand il rend possible l'alternance.

Une démocratie sans possibilité d'alternance, une démocratie basée seulement sur la tenue des élections et sur une majorité arithmétique est insuffisante et peut conduire à de grandes dérives – J'ai appelé cela la « Tyrannie majoritaire » car elle semble légitime alors qu'elle est immorale.

Je salue les efforts faits par la MOE de la SADC en faveur de la paix et de la démocratie dans les pays dont elle évolue le fonctionnement de l'Etat.

Même si je salue les résultats acquis par la SADC à Madagascar. Je lui demande de veiller à ce que la Transition respecte leurs engagements et procède à l'application stricto-sensu de toutes les dispositions de la feuille de route. Celui qui a pris le pouvoir suite à un coup d'Etat ne respecte à ce jour, ni la lettre, ni l'esprit des engagements pris. Je l'appelle à soutenir la tenue d'un Sommet des quatre grands responsables politiques du pays, Messieurs Rajoelina, Ratsiraka et Zafy (anciens présidents de la République) et Ravalomanana. C'est un exemple de diplomatie pacifique.

Cette année, la région connaîtra de nouvelles échéances électorales en Angola et au Lesotho.

Ces élections seront possible non seulement grâce aux autorités du pays, mais surtout à la réponse volontariste de la population, qui s'engage dans le processus démocratique.

### **III. Exploitation des ressources naturelles**

**(C'est un paradoxe douloureux et interpellant)**

La région de l'Afrique australe est riche en ressources énergétiques, recélant la majeure partie des réserves de charbon du continent, environ deux tiers des réserves d'uranium et un tiers du potentiel hydroélectrique.

C'est un atout colossal si l'exploitation de ces moyens se fait d'une manière transparente, honnête et pertinente. Cet élément est vital dans une économie globale pour éviter à la fois l'endettement, le pillage, une insuffisante rémunération des ressources naturelles qui sont trop souvent transformées ailleurs que dans les pays d'origine.

Je suis favorable à un renforcement de l'arsenal juridique pour assurer une meilleure traçabilité des minerais issus de l'exploitation illégale. On pourrait s'inspirer de la loi Dodd-Frank, adoptée par le Congrès américain. Cette loi impose aux sociétés cotées en bourse, notamment les compagnies pétrolières, gazières et minières, de révéler publiquement leurs revenus ainsi que les paiements fiscaux qu'elles adressent aux gouvernements du monde entier et de publier le contenu précis des contrats passés avec les pays d'origine des ressources..

Seule une exploitation transparente, équitable et optimale des ressources minérales permet de soutenir une croissance durable et un développement socioéconomique au bénéfice de toute la société.

**Je pense qu'il serait intéressant réfléchir à la création d'un Fonds africain visant à soutenir les investissements en Afrique qui serait alimenté par une contribution des ressources naturelles (« Fonds africain des ressources naturelles »).** Un débat sur la bonne utilisation des ressources naturelles est politiquement important sur le plan de la symbolique. En outre un tel fonds augmenterait le budget de la coopération dans nos propres pays.

#### **IV. OMD: axe thématique éducation et santé (VIH/Sida)**

Lors du Sommet à haut niveau des Nations Unies relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement organisé à New York en septembre 2010, la communauté internationale a réaffirmé sa volonté politique de tout mettre en œuvre pour atteindre ces Objectifs.

Ces dernières années, l'Afrique a accompli des progrès remarquables sur la voie de l'éducation primaire universelle qui se trouve à la base de la réalisation d'autres objectifs, tels que les OMD liés au plein emploi, à la réduction de la pauvreté et à la santé.

Néanmoins, pour prolonger les avantages de telles avancées il me semble indispensable de

procéder à des investissements et des stratégies proactifs permettant d'améliorer la qualité de l'éducation primaire et d'accroître le taux de scolarisation au-delà de l'enseignement primaire.

C'est un vrai défi.

La SADC est confrontée à des obstacles conséquents, dont le manque d'infrastructures et de matériel didactique approprié à l'enseignement et l'insuffisance d'enseignants (les besoins, d'ici à 2015, sont estimés à au moins 1 million d'enseignants), ce qui m'amène à un des principaux défis de la région: la lutte contre la fuite des cerveaux et le retour de ceux qui ont déserté pour des raisons économiques ou politiques.

Pour prendre la mesure du problème, il nous suffit de rappeler que depuis 1990, 20.000 personnes qualifiées quittent l'Afrique chaque année.

En outre, l'incidence élevée du VIH/Sida dans la région constitue une source de défis tant sanitaires qu'économiques, réduisant la productivité et freinant la croissance économique durable.

Un certain nombre de cadres politiques importants ont été développés, notamment la Stratégie Régionale de la SADC pour la Prévention du VIH et le Plan d'Action pour l'Accès Universel (2008–2010).

Ceci a débouché sur des résultats positifs des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur le VIH et le Sida, avec la diminution de la prévalence et de l'incidence du VIH, en particulier parmi les jeunes de 15 à 24 ans.

Je suis convaincu que toutes ces initiatives renforceront les capacités des États membres de la SADC en vue de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien communautaire dans la Région.

Alors que l'échéance de 2015 approche à grands pas, nous devons redoubler d'effort pour accélérer les avancées dans la réalisation des OMD en travaillant de façon systématique et pragmatique.

Cela m'amène à rappeler que deux conditions sont nécessaires pour la réalisation des OMD: une meilleure efficacité de l'aide ( du côté européen : appui budgétaire, division du travail)

et l'obligation de tenir nos engagements visant à consacrer 0,7% du PNB à l'APD si on veut atteindre les OMD.

L'enjeu est de taille: les dernières estimations de l'enveloppe de ressources additionnelles qui serait nécessaire pour atteindre les OMD est de 120 milliard d'euros par an d'ici 2015.

L'APD ne suffira pas. Il faut trouver d'autres sources de financement comme la taxe sur les transactions financières internationales.

Au départ, cette taxe était destinée à aider les PED. Actuellement on parle de la création d'une telle taxe pour équilibrer aussi nos propres budgets. Il faudra rester vigilant.

Mais les efforts de la communauté internationale ne donneront de résultats que si les pays qui doivent encore atteindre les OMD trouvent aussi des solutions nationales pour y parvenir.

Il faut que les pays en développement se dotent d'un système fiscal fondé sur la capacité contributive des citoyens et sur une juste rétribution d'une exploitation transparente des ressources naturelles exploitées.

Il est un paradoxe difficilement soutenable, c'est celui de voir des populations vivant dans l'extrême pauvreté alors que ces pays regorgent

de ressources naturelles. Les revenus des richesses naturelles d'un pays doivent bénéficier à l'Etat et à travers lui à la population.

## **V. Sécurité alimentaire**

Sur le plan de la sécurité alimentaire, la région a fait des progrès significatifs avec notamment un accroissement de la production alimentaire, avec même des surplus de céréales recensés en Afrique du Sud, au Malawi, au Mozambique et en Zambie.

Mais la flambée des prix des produits alimentaires et l'insécurité alimentaire dans d'autres régions d'Afrique font renaître la crainte d'une aggravation de la pauvreté et de la faim.

Le large éventail de ressources naturelles que recèle la région offre des opportunités réelles.

Dans ce contexte, il faudra accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Dar-es-Salaam sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et soutenir l'Initiative *African Food Basket* (litt. Le panier alimentaire africain) qui a pour objectif de permettre l'autosuffisance alimentaire du continent dans les prochaines années.



Nous ne pouvons que saluer ce pari du Secrétariat de la SADC pour le développement d'une politique agricole visant à la gouvernance alimentaire de la région.

### **Conclusion**

Voici quelques uns des sujets qui animeront nos débats, toujours riches, francs et constructifs.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,  
Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Coprésident de l'Assemblée parlementaire paritaire, Chers collègues parlementaires,  
Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais exprimer ma conviction que, plus que jamais, les problèmes du Nord sont ceux du Sud et les problèmes du Sud sont ceux du Nord et de l'Est, et de l'Ouest, aussi car nous faisons face à des défis globaux.

Cela fait de notre Assemblée l'enceinte la plus appropriée pour susciter le débat contradictoire et prendre des résolutions utiles pour l'avenir de la région.

Soyons créatifs, audacieux, impertinents et créateurs.